

SEANCE DU 9 JUIN 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation 1^{er} juin 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 16 juin 2021

L'an deux mil vingt et un le 9 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Jacques SABOURIN, 1^{er} Adjoint au Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie,

Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés : FONTAINE Béatrice, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, PUGLIA Catherine, ZERBIB Délia

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/18

ACCUEIL PERISCOLAIRE -TARIFS 2021/2022

La parole est donnée à Madame Véronique CURIEN, Adjointe au Maire, en charge des affaires scolaires. Elle rappelle au Conseil la délibération 2020/28 fixant les tarifs 2020/2021 de l'accueil périscolaire et précise que les tarifs sont délibérés chaque année en juin pour la rentrée suivante.

Après avoir entendu l'exposé de Madame CURIEN, le Conseil Municipal fixe les différentes tranches de quotients familiaux et les tarifs 2021/2022 comme suit :

Quotient familial inférieur à 1150 €	0.95 € /heure
QF compris entre 1150 et 1700 €	1.25 €/heure
QF supérieur à 1700 €	1.55 €/heure

Pour extrait conforme
Aux ormes le 11 juin 2021
Béatrice FONTAINE
Maire